LES FEMMES DANS LES POLITIQUES CULTURELLES
FRAUEN IN DER KULTURPOLITIK
WOMEN IN CULTURAL POLICIES

ERICARTS
Dahlmannstr. 26, D - 53113 Bonn
Tel. (+49-228) 2420996/7 * Fax 241318
e-mail: info@ericarts.org

Dans la même série:

Rapport No. 1:
État professionnel des femmes dans la culture et les médias:
1ère Conférence Européenne d'Experts
Women in Arts and Media Professions: 1st European Expert Conference
Frauen in Kultur und Medienberufen: 1.Europäische Fachkonferenz

Rapport No. 3:
Les femmes, l'égalité et les politiques culturelles
Women, Equality and Cultural Policies
Frauen, Gleichberechtigung und Kulturpolitik

Distributed by / Verlegt von / Distribué par

© ARCult Media Bonn 1998
Am Hofgarten 17, D-533113 Bonn
☎ 49.228.242.0996 49.228.241.318 UZR604@rhrz.uni-bonn.de

ISBN 3-930395-19-3
Printed in Germany

Table des Matières

1
Généralités.....4
1.1 Objet du présent document
1.2 La politique culturelle - définition

2 Les principaux critères d'évaluation des rapports sociaux de sexe dans le cadre des politiques.....5

3 Panorama des efforts internationaux.....6
3.1 Les conférences
3.2 Traités internationaux et politiques internationales
3.3 Les réseaux internationaux

4 Les tendances mondiales et leur influence sur la problématique des rapports sociaux de sexe.....10

5 Les besoins spécifiques des femmes dans les politiques culturelles.....12
5.1 Le pluralisme culturel - les femmes au coeur de la question
5.2 Les droits culturels et les droits des femmes
5.3 Créativité culturelle et patrimoine culturel - la condition de la femme artiste
5.4 Mobiliser des ressources pour les femmes dans les domaines des arts, de la culture et des médias
5.5 La recherche sur la problématique des rapports sociaux de sexe dans la culture et la politique culturelle
5.6 Des défis pour l'éducation
5.7 Les médias - un agent productif du changement?
5.8 Les nouvelles technologies - un défi pour les femmes

6 Recommandations visant les politiques.....30

Les femmes dans les politiques culturelles[1]

1 Généralités

1.1 Objet du présent document

Pour préparer la Conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur les politiques culturelles pour le développement, qui aura lieu à Stockholm, du 30 mars au 2 avril 1998, l'office de coordination de la culture et du développement de l'UNESCO a fait établir plusieurs documents de fond développant la problématique mondiale de chacun des thèmes clés soumis au débat. A l'examen de ces documents, il est apparu que la question des rapports sociaux de sexe dans les domaines des arts, des médias et du développement culturel devait être approfondie, compte tenu de l'importance capitale qui lui est attribuée dans le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement. L'Institut européen de recherche comparative sur la culture (ERICArts) s'est préparé une contribution donnant la dimension supplémentaire des rapports sociaux de sexe à chacun de ces thèmes choisi par UNESCO et formulant des recommandations pour l'élaboration des politiques culturelles.

La tâche est à la fois simple et difficile. Les femmes sont, certes, en passe d'obtenir la reconnaissance de leurs talents et l'accès aux processus de prise des décisions politiques et économiques qui ont, jusqu'ici, délimité et restreint leurs droits et leurs moyens d'expression. Mais, par ailleurs, il n'est pas facile de retracer ces luttes en quelques pages ni de trouver le juste équilibre au quotidien entre l'action positive et le message de dissuasion.

On a écrit des volumes entier sur les femmes et leur combat pour l'égalité. Des textes de plus en plus nombreux traitent des rapports des femmes à la science, aux technologies et aux médias. Les chercheurs et les décideurs ont, en revanche, fait peu de cas de la place des femmes dans les politiques culturelles et dans les arts. Dans ce qui existe, on ne trouve pas suffisamment d'indications empiriques susceptibles d'être utilisées pour faire avancer ou améliorer les politiques culturelles. Le présent document identifie plusieurs problèmes liés aujourd'hui aux rapports entre les femmes et les politiques culturelles, mais ce n'est qu'une première étape. Il faudrait mener une enquête plus approfondie sur des données représentatives pour fournir aux décideurs les éléments d'une politique tendant à faciliter le changement.

Les auteurs souhaitent remercier le Dr Patricia Adkins Chiti, présidente de Donne in Musica (Italie) et le Dr Margaret Gallagher, directrice de Media Gender (Paris), de leurs idées et de leurs contributions à ce texte sur des points précis.

1.2 La politique culturelle - définition

Selon le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, la culture est en général définie comme „ des façons de vivre ensemble ", notion qui inclut les fondements des systèmes juridiques et économiques, la langue, les systèmes sociaux, etc. Cette définition large est très utile pour l'établissement de comparaisons interculturelles fines, surtout suivant l'axe Nord-Sud. Sa validité est avérée aussi à un niveau régional et elle s'impose actuellement dans le discours culturel en Europe comme en Amérique du Nord et en Australie.

1 The original text was written in English.

Il faut savoir, toutefois, qu'il n'y a pas de „ politiques culturelles " (et qu'il n'est peut-être pas souhaitable qu'il y en ait). Or nous nous référons dans ce texte aux „ politiques culturelles ". Pour éviter de discuter dans le vide, il importe de s'appuyer sur une définition qui se rapporte aux domaines effectivement touchés par des mesures de politique ou dont traite la réflexion située sur ce plan. Pour autant, nous n'avons pas à nous en référer à la tradition ou à nous limiter à ne traiter que des arts au sens étroit. Plutôt que de cloisonner les secteurs des arts, de la culture ou des médias, ou d'en donner des définitions officielles, une définition moderne des politiques culturelles pourrait s'ordonner autour des expressions créatrices de tous les groupes ou tous les individus de la société, y compris les fonctions dynamiques des artistes. Pareille définition engloberait tous les moyens d'expression artistique - utilisant le son, l'écriture, le mouvement physique etc. - ainsi que tout ce qui participe de la vie culturelle. Les arts traditionnels comme le théâtre, la musique ou les beaux arts, mais aussi le design, l'activité des médias et du multimédia, l'histoire orale, l'architecture, etc., devraient être considérés comme autant de champs d'action dans la définition des politiques culturelles. A travers les activités qui ont lieu dans ces domaines et dans d'autres, les arts et la culture sont indissociablement reliés à tous les aspects de la société, aussi bien du domaine de l'économie que de l'organisation sociale, du droit, des processus éducatifs, etc., et l'on peut donc parler de la politique culturelle comme d'un ensemble de tâches „ intersectorielles " à fort potentiel politique. L'égalité et la participation de tous les groupes de la société ont bien leur place dans cette définition et les concepteurs des politiques culturelles doivent donc y être très attentifs.

Avant tout, il ne faut pas oublier que la question des rapports sociaux de sexe et de l'égalité dans les arts, dans les médias et dans le domaine de la diffusion de la culture n'est pas d'abord un problème „ technique " ou „ juridique " destiné à être résolu par des hommes politiques. A vrai dire, la culture occupe encore une position vulnérable dans les programmes actuels des pouvoirs publics. Il s'agit plutôt, en matière d'égalité entre les sexes, du respect de la dignité humaine, de la faculté d'apprécier les talents qui existent dans toutes les couches d'une société et de la capacité d'utiliser tout l'éventail des idées, des oeuvres et des incitations au dépassement pour parvenir à une vie participant véritablement de la culture, qui ne peut dès lors qu'être pleine aussi d'imagination et de vitalité dans le champ offert à la sensibilité et à la passion.

2 Les principaux critères d'évaluation des rapports sociaux de sexe dans le cadre des politiques

Les cinq principes de base suivants correspondent aux valeurs et aux finalités qui sous-tendent ce texte dans son économie et renvoient non seulement à des aspirations anciennes mais à celles des femmes des années 90. Ils dérivent de ceux qu'on trouve dans maints traités internationaux, maintes déclarations politiques et y renvoient. Ils devraient servir de guides ou d'indicateurs pour une évaluation des politiques culturelles et des politiques des médias guidée par le souci de l'égalité des sexes mais aussi par celui de la promotion d'autres groupes marginalisés dans la société.

EGALITE. Aux postes de responsabilité dans les arts, la culture et les médias, en matière de rémunération et d'avantages sociaux (sans exclure la possibilité de mesures spéciales en faveur des femmes, notamment pour les soins et la garde des enfants), d'éducation et de formation complémentaires, de débouchés, etc..

DIVERSITE. Liberté d'expression, y compris dans les divergences de valeurs et de points de vue; reconnaître les différences existant entre les femmes au lieu de les traiter comme un groupe homogène; appuyer l'existence d'institutions, de droits, de rites et de rituels spécifiques, propres aux femmes;

RECONNAISSANCE. Il s'agit à la fois de la compréhension cognitive et du respect affectif des droits des femmes en tant que droits de la personne humaine; de la reconnaissance des réalisations des femmes manifestée par des aides financières, des prix, des formations continues, du prestige; de la façon dont les femmes sont dépeintes dans les médias, etc.;

TRANSPARENCE. Dans les processus politiques, la production et la diffusion de l'information (y compris les résultats de la recherche), les processus de nomination et de prise de décisions, etc.;

PRODUCTIVITE. Notion étroitement liée au développement économique, mais qui doit être conciliée avec les impératifs sociétaux en mettant l'accent sur la créativité et le talent individuels par opposition à la prise en compte exclusive des demandes du marché. Les principes d'égalité et de diversité sont fondamentaux mais, sans productivité, on ne saurait parvenir à un développement durable.

3 Panorama des efforts internationaux

3.1 Les conférences

Au cours des quatre-vingts dernières années, de grands progrès ont été accomplis dans le sens d'une prise de conscience de l'égalité entre les sexes. L'énorme travail de militant qu'ont accompli des groupes de femmes n'a, cependant, commencé que depuis peu à porter ses fruits. Les arguments du type „ les femmes font du bon travail ", tendant à faire valoir la contribution des femmes à la société dans l'ordre économique, ou des constatations comme le fait que „ les pratiques discriminatoires mènent au sous-développement " ont commencé à convaincre ceux qui ont en mains les leviers du pouvoir économique et politique, et cela a facilité le changement au niveau international. Comme on le lit dans le rapport de la Commission sur la gouvernance mondiale, *Our Global Neighbourhood*, „ La discrimination à laquelle les femmes sont en butte dans le monde entier constitue la négation la plus insidieusement répandue du potentiel humain. La société bénéficie massivement des apports économiques des femmes, mais le reconnaît rarement"2.

Le panorama de la situation des femmes dans le monde publié par l'ONU en 19953 fait bien ressortir qu'il a fallu attendre le début des années 90 pour voir les droits des femmes et les questions d'égalité finalement incorporés à la législation internationale. Compte tenu du fait que la première conférence mondiale de l'ONU sur les femmes a eu lieu en 1975 à Mexico, on a peine à croire que les droits des femmes n'ont été reconnus internationalement comme droits

2 Rapport de la Commission sur la gouvernance mondiale, *Our Global Neighbourhood*, Oxford University Press, Royaume-Uni, 1995, p. 143.

3 *The World's Women 1995: trends and statistics*. Nations Unies, New York, 1995.

de la personne humaine qu'en 1993, lors d'une conférence mondiale sur les droits de l'homme réunie à Vienne. Si la communauté internationale a mis si longtemps à agir conformément à la multitude des recommandations qui ont été émises au fil des ans, comment les gouvernements nationaux pourraient-ils être portés, ou même être forcés, à opérer des changements ayant pour effet de placer les femmes, aux côtés des hommes, au centre des mutations et des évolutions d'ordre économique, politique et social?

Ce retard est certes frappant, mais le peu d'attention accordé aux femmes dans les domaines des arts, de la culture et des médias l'est plus encore. Ce n'est qu'en septembre 1995, à l'occasion de la réunion à Beijing (Chine) de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes: action pour l'égalité, le développement et la paix, que la question des médias ainsi que des questions connexes relevant des droits de l'homme ont été abordées à ce niveau. Deux rassemblements majeurs, celui des délégations gouvernementales officielles et celui des organisations non gouvernementales, ont donc eu lieu au cours des deux semaines de cette conférence. Il en est résulté un Programme d'action accompagné d'une Déclaration devant être mis en oeuvre d'ici à l'an 2000. Il est intéressant d'observer que la plupart des réserves émises par les délégués avaient trait aux facteurs culturels et sociaux qui, dans leurs pays respectifs, risquaient de rendre difficile la transcription en actes des principes et des recommandations.

En 1995, le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement de l'UNESCO a vu dans la relation entre le problème des femmes et la culture un facteur important d'un développement durable et un domaine à explorer en priorité. Il affirme que la question de la distinction entre les sexes, en tant que problématique d'ordre sociétal plutôt que sexuel, est une des questions les plus sensibles dans les périodes de transformation économique et culturelle. Plus précisément, les femmes ont des affinités plus étroites avec les notions de particularité culturelle et l'on reconnaît généralement en elles „les porteurs et les signifiants de leur culture". L'action en faveur de l'égalité entre les sexes est indissociablement liée aux questions d'identité et de pouvoir.[4]

3.2 Traités internationaux et politiques internationales

Il est évidemment important de pouvoir s'appuyer dur un cadre juridique favorable pour progresser dans la voie de l'égalité entre les sexes.

- Le premier texte de loi européens stipulant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a été le traité de Rome, en 1957, qui déclare à l'article 119 que tous les signataires garantissent l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.
- Le deuxième, qui ne devait venir qu'en 1976, a été une directive de la Commission européenne sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes qui promeut l'égalité d'accès à l'éducation et l'égalité des possibilités et des conditions d'emploi.
- Cette directive a été suivie, en 1984, d'une recommandation tendant à promouvoir des politiques volontaristes en faveur des femmes.

4 Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, *Notre diversité créatrice*, Editions UNESCO, France, 1995, p.145.

- Un traité adopté par l'Organisation des Nations Unies le 3 septembre 1981 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes fait figure d'importante déclaration internationale des droits des femmes.
- En 1995, l'Union européenne et l'Union européenne de radiodiffusion ont publié une charte pour l'égalité des chances dans la radiodiffusion, qui est un des premiers documents de politique régionale en matière de culture ou de médias axé spécialement sur les femmes.

Cette courte liste montre que des avancées vers l'égalité ont été faites sur le plan législatif aux niveaux régional et international, suscitant parfois des mesures dans le cadre national et de bons exemples à suivre dans la pratique. Toutefois, en l'absence de tout contrôle régulier, il est difficile d'évaluer l'influence réelle des effets de ces instruments et d'adapter en conséquence la législation ou les programmes en faveur de l'égalité entre les sexes. En règle générale, on constate encore que, s'il existe dans beaucoup de pays des politiques concernant les femmes et des politiques culturelles, il n'y a pas de politique ayant pour objet les femmes dans la culture.

Ces dernières années, les pays qui ont appliqué une politique suivie se sont partagés entre deux formules distinctes. A un niveau relativement informel, et dans certains cas pour compenser un manque de véritables mesures législatives, on a vu se répandre la vogue de concepts comme celui de „ mainstreaming " (évolution l'ensemble des secteurs tendant à ramener la présence et la condition de la femme des marges de la société vers son centre), se développer des réseaux et apparaître des institutions, des programmes et des politiques expressément consacrés aux femmes. Par ailleurs, des réglementations plus formelles ont été mises en application dans d'autres pays, avec des politiques volontaristes (discrimination positive) et des systèmes de quotas. Ce dernier type de mesure étant fréquemment appliqué dans les organisations du monde des médias ou dans d'autres activités réglementées du monde des arts, telles que l'attribution des prix décernés par l'Etat.

Il faut, cependant, reconnaître que certains modèles de programmes volontaristes, notamment lorsqu'ils s'articulent sur le principe de la „ préférence automatique " accordée aux candidats provenant d'une catégorie défavorisée ou d'un groupe ethnique, n'ont pas toujours atteint le but poursuivi et ont au contraire suscité des ressentiments, voire de l'hostilité - on l'a vu dans certains pays. Lorsque ce type de préférence est clairement défini dans le cadre d'un processus faisant intervenir comme critères de sélection des attributs personnels comme l'expérience, la qualification ou une situatiuon sociale donnée, il a tendance à donner de meilleurs résultats et aussi à être mieux accepté en cas de conflits de juridiques (voir l'arrêt de la Cour européenne de Luxembourg sur des programmes de promotion de l'égalité entre les sexes, en novembre 1997).

3.3 Les réseaux internationaux

Le dialogue international à l'échelon officiel et les mesures législatives nationales ont contribué au cours des vingt dernières années à généraliser la prise de conscience de l'égalité des sexes, mais les fruits des initiatives „ officielles " en faveur du changement ont tardé à venir. L'action au plan législatif n'est pas forcément toujours la meilleure, ni d'ailleurs la plus productive, des solutions pour provoquer le changement; dans leur communication à une conférence européenne d'experts sur les femmes dans les arts et les médias, Guillemonat et Padovani regrettent la pratique consistant à „ fermer la boutique " en la réservant exclusivement aux

hommes (*la fermeture des milieux exclusifs*) dans certains secteurs du monde musical, comme le métier de chef d'orchestre5. Des quotas y changeraient-ils quelque chose?

Aujourd'hui, les femmes n'attendent pas monts et merveilles des initiatives législatives. Dans une étude représentative de la population féminine en France, en 1995, en réponse à la question „ qu'est-ce qui contribuerait le plus à une division plus égale du travail entre les hommes et les femmes? ", 6% seulement des répondants ont préconisé l'adoption de nouvelles lois; 11% souhaitaient une meilleure application des lois existantes et 80% comptaient sur une évolution des mentalités pour changer les choses6. Mais comment obtenir une telle évolution sans coercition?

S'appuyant sur les progrès des technologies de l'information et de la communication, les femmes ont forgé des alliances transnationales, ou „ réseaux ", qui ignorent les frontières géographiques, politiques, sociales, économiques, culturelles, pour échanger des informations entre elles et avec les autres, pour susciter dans toutes les couches de la société une prise de conscience de ce que les femmes ont accompli et de l'égalité des chnces qui leur est due et pour préconiser une action politique. Les réseaux sont, aux dires de Nicole Bounaga de l'Université d'Alger, un lieu de réunions, de discussions sur des sujets d'intérêt commun, de contacts, de communication; un espace qui procure la liberté d'innover (à l'opposé de la rigidité des structures administratives) . Cet avantage peut aussi devenir un inconvénient car, comme on l'a observé lors d'une conférence internationale au Canada, „ les instruments pratiques ou les projets à long terme ont parfois besoin de structures plus solides pour garantir des résultats concrets "7.
Les réseaux ont un principe de fonctionnement non hiérarchique et non bureaucratique qui permet des échanges de vues et d'idées ignorant la censure. Il va sans dire que les réseaux de femmes ont un besoin vital de soutiens publics et privés pour pouvoir se maintenir dans la durée. Il existe actuellement des centaines de réseaux destinés aux femmes, tant électroniques que „ classiques ", mais ils ne comportent qu'une proportion relativement faible de groupes du monde des arts et des médias. Citons parmi ces réseaux Women in Multimedia (Les femmes dans le multimédia, (WIM)) créé en 1994, qui est un lieu de rencontre pour les femmes qui travaillent dans les nouveaux médias ou s'y intéressent (www.wim.org) ou Women in Music/Les femmes dans la musique (WIM), constitué en 1991, qui se donne, parmi maintes missions, celle de faire mieux percevoir la contribution des femmes à la musique. Par ailleurs, il y a des festivals et des foires, comme la Foire internationale du livre féministe (la sixième, qui a eu lieu en Australie, était centrée sur les femmes écrivains et éditeurs autochtones d'Asie et du Pacifique) et le Festival et colloque Donne in Musica de Fiuggi (Italie), qui sont organisés selon les principes de fonctionnement des réseaux internationaux.

5 Guillemonat, F., Padovani, C., *Musique: les femmes en sourdine*. Conférence des experts européens: situation sociale et professionnelle des femmes dans les domaines de la culture et des médias. Bonn 1997.

6 *Avec les femmes, une nouvelle organisation de la société*. Compte rendu des débats dans le cadre de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes, La Sorbonne, France, 1995, p. 168.

7 Cliche, D. ed. *Crossing Frontiers: Issues of Heritage, Culture and Identity in a Comparative Context: Conference Report*. Department of Canadian Heritage, Hull Quebec, janvier 1995, page 21.

Etant donné que les réseaux constituent une approche moderne, en prise sur la „ société civile “, de la coopération internationale, on pourrait s'attendre à ce que les femmes jouent un rôle plus important, un rôle de premier plan dans leur administration. Or, en étudiant de plus près les réseaux axés sur les arts en général, la culture et les médias, on a constaté que la proportion de femmes occupant des postes de président ou de directeur est inférieure à ce qu'on tendait à croire8. Sur les 146 réseaux établis dans le domaine des arts, de la culture et des médias qui ont été étudiés, 33% seulement des postes de direction et 26% des postes de président sont occupés par des femmes.

4 Les tendances mondiales et leur influence sur la problématique des rapports sociaux de sexe

En abordant la question des femmes et des politiques culturelles, il importe de se demander s'il n'existe pas certaines tendances mondiales qui témoignent de changements sociétaux fondamentaux appelés à façonner la situation et les capacités des femmes ainsi que les possibilités qui leur seront ouvertes. Nous avons identifié quatre axes d'analyse:

- la mondialisation (monétaire) et le nouveau „ localisme “: la société en tant que „ marché “;
- le développement durable: le modèle de „ l'écosystème “;
- de nouveaux rôles pour les pouvoirs publics et de nouveaux types de rapports sociaux - la finalité d'une „ société civile “;
- la transformation des modalités de la communication et l'idée d'une „ société de l'information “.

Pendant les années 90, la mondialisation est devenue un mot clé pour définir les changements qui interviennent à la surface du monde entier dans les relations industrielles et sociales, dans les structures institutionnelles et organisationnelles et à travers les transformations continues du tissu social appelé „ société civile “. Les principales tendances de la mondialisation sont l'internationalisation et la libération des échanges, l'importance et le pouvoir sans cesse croissants des firmes transnationales et multinationales, l'émergence de marchés financiers mondiaux (qui ont une influence considérable sur les processus de décision politique) et la construction d'une infrastructure mondiale de communication, parfois appelée „ autoroutes de l'information “. Bien qu'on continue à englober l'ensemble de ces évolutions sous l'appellation de „ mondialisation “, qui renoie à la maîtrise des interdépendances, de la vitesse et de la productivité, on n'a guère cherché à analyser les effets concrets de ces évolutions sur la condition humaine, soit, dans leur diversité, les conditions de vie et de travail des hommes et des femmes, ainsi que l'égalité des deux sexes dans les fonctions d'initiation et de mise en oeuvre du changement au coeur même de cette condition.

8 Résultat d'une évaluation effectuée par ERICArts du nombre de coordonnateurs, directeurs et présidents de réseaux dans le domaine des arts, de la culture et des médias, présentée dans „ *Arts Networking in Europe II* “, documentation réunie par Nicolas Vial Montero et publiée sous la direction de Rod Fisher, Arts Council of England, Royaume-Uni, 1997.

Certaines tentatives ont été faites pour traiter ce problème du point de vue de la nature du travail („ postfordisme “, évolution de la structure des classes, expansion des classes moyennes) ou du point de vue de l'orientation culturelle (opposition entre recherche cognitive et recherche affective d'une collectivité ou de communautés imaginées). Nous savons que les transformations économiques du „ monde réel “, en particulier celles qui sont dues à la *mondialisation* combinée aux *nouveaux processus de localisation* („ glocaux “), et l'orientation néolibérale des politiques économiques des Etats ont modifié au cours des années 90 le mode de financement - et même d'autres paramètres - des arts et de la culture. De même, l'introduction des *technologies de la communication et de l'information*, avec en particulier les nouvelles applications multimédia et les techniques assistées par ordinateur, a modifié tant les conditions et la pratique du travail créateur que la transmission et l'utilisation de ses produits. Il y a, d'une part, une reconnaissance des possibilités que cette évolution peut ouvrir aux femmes, mais aussi, d'autre part, la crainte que les hommes dans leur position dominante ne fassent obstacle à ces perspectives.

Le concept de *développement durable*, qui autorise un progrès technologique et une croissance économique continus, vise en même temps à maintenir les conditions fondamentales (notamment les ressources matérielles et le capital humain) de la continuation de ces processus tout en conservant les valeurs fondamentales de l'humanité qui sont constamment réorganisées et reclassées dans diverses catégories des droits de l'homme. De plus en plus on se rend compte aussi que les conditions de base du progrès et de l'expansion des valeurs humaines fondamentales ne peuvent se perpétuer sans une restructuration radicale de l'organisation des rapports humains et du substrat institutionnel de la société. On a fait valoir que les femmes jouent un rôle crucial dans le maintien d'un „ écosystème “ viable.

Une dimension supplémentaire s'est cristallisée sur la notion de „ société civile “, dans laquelle des organisations bénévoles sont appelées à jouer un plus grand rôle, par exemple en mobilisant des ressources, en promouvant la solidarité et le code moral et en suscitant l'action pour de bonnes causes, notamment la réduction des risques encourus par les communautés et les sociétés ou à l'échelle mondiale. Si l'idée d'une société civile est encore largement associée à celle de l'Etat-nation, de nouveaux mouvements internationaux (mouvements de défense de l'environnement et des droits de l'homme, lutte contre l'exclusion et pour l'égalité) sont en train de converger. C'est ainsi qu'il est devenu possible de lancer dans le cadre du système des Nations Unies l'idée d'une société civile mondiale (voir les rapports de la Commission sur la gouvernance mondiale et de la Commission de la culture et du développement). Les tentatives allant dans ce sens se sont cependant heurtées à forte opposition. La solidarité, en particulier, est sapée par des contradictions internes dues à une perception rigoureusement monétariste des processus économiques (importance de la „ valeur de l'actionnariat “, etc.). De même, le renforcement des intérêts économiques des blocs en présence dans le commerce mondial a suscité un regain d'intérêt pour le „ *localisme* “, qui procède d'un ancrage renforcé dans les communautés (économiques) locales et dans l'environnement. C'est sans doute dans le domaine social que le néologisme „ glocal “ (de global et local) prend le plus de sens: les gens perçoivent de plus en plus le monde comme „ un tout en voie de diminution et en péril “, mais simultanément ils se retranchent dans la préservation de leur identité par une action visant à garantir la sécurité, la richesse et la qualité de leur environnement immédiat. Il y a bien entendu un risque de voir la compression „ glocale “ créer une nouvelle division et s'en remettre une fois encore aux femmes pour faire fonction de gardiens d'un tel environnement.

Cette brève incursion dans la jungle des idées relatives à la mondialisation et autres tendances modernes ne prétend pas rendre compte de toute la richesse de ces concepts. Notre propos était simplement de tracer les grandes lignes du contexte dans lequel on se trouve quand on veut apprécier les rapports sociaux de sexe sur une échelle mondiale - de toute évidence, l'élaboration des concepts et de la méthodologie applicables à ce champ de recherche et aux domaines connexes passera impérativement par „ une compréhension nouvelle de l'interaction entre les cultures, les Etats-nations, les marchés régionaux et les systèmes mondiaux d'information et de communication en voie d'émergence"9 autant que par le maintien de certaines valeurs fondamentales de l'humanité. Une telle vision du monde, associée à une analyse plus concrète des rapports entre ces processus, est en mesure d'équilibrer ou d'affiner la recherche souvent fragmentaire menée sur la question des rapports sociaux entre les sexes. Celle-ci offre sans aucun doute un des meilleurs bancs d'essai des principes que préconisent de multiples déclarations et traités internationaux censés fixer dans le monde entier les normes d'organisation de la vie politique et socio-économique.

5 Les besoins spécifiques des femmes dans les politiques culturelles

Dans quelle mesure ces tendances mondiales influencent-elles la situation des femmes dans les domaines des arts, de la culture et des médias? L'UNESCO a défini huit domaines prioritaires pour les responsables des politiques culturelles. Notre analyse s'articulera sur ces huit domaines, à savoir: l'adhésion au pluralisme culturel, les droits culturels, la créativité culturelle et le patrimoine culturel, la culture pour les enfants et des jeunes, l'amélioration de la recherche et de la coopération internationale en matière de politiques culturelles, la mobilisation de ressources pour les besoins d'activités culturelles, les médias dans la politique culturelle, et enfin les nouvelles technologies des médias. Nous présenterons les problèmes clés pour les femmes dans le contexte des tendances décrites ci-dessus et des principes pertinents inventoriés à la section 2 de ce document. Les questions et les observations qui font l'objet des analyses de la section ci-après varient selon les disciplines du champ des arts, de la culture et des médias et peuvent ne pas s'appliquer à tous les contextes géopoliotiques ou culturels.

5.1 Le pluralisme culturel - les femmes au coeur de la question

Que signifie pour les femmes le pluralisme culturel? A l'approche du XXIe siècle, beaucoup de femmes sont encore en butte à une discrimination qui peut être fondée sur l'âge, la sexualité, la race et l'ethnie ou encore un handicap. En dépit de l'idéologie de l'individualisme libéral qui inspire l'Etat moderne et qui, pour parler comme Bhikhu Parekh, a reconnu que „ tous les individus avaient les droits égaux, autrement dit les mêmes droits" 10, les femmes ne se sont pas vu accorder les mêmes chances que les hommes d'user pleinement de ces droits. Qui plus

9 Arizpe, L. *The cultural dimensions of global change: an anthropological approach*. UNESCO, France, 1996.

10 Parekh, B. „ *A Commitment to Pluralism* ", document de base de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, Stockholm (Suède), du 30 mars au 2 avril 1998, p. 3.

est l'individualisation objective des femmes, comme de tous les membres des sociétés modernes, n'est pas présente dans les arts et les médias. Des stéréotypes classiques concernant les femmes imprégnent l'ensembles des médias et les rôles de créateurs et de décideurs demeurent réservés aux hommes (comme on le voit, par exemple, couramment dans les feuilletons télévisés). La tendance à l'homogénéisation, plutôt qu'à l'individualisation, va encore plus loin lorsqu'il s'agit de la façon dont les médias dépeignent les femmes, mais aussi les hommes, des minorités ethniques. Selon Europe Singh, "Commissioning Executive at BBC Education" et "Secretary, Public Broadcasting for a Multicultural Europe", il y a „ trop souvent une représentation courante des hommes et des femmes des minorités ethniques qui en fait une masse indifférenciée, mettant en relief „ l'altérité " des groupes minoritaires, le fossé entre leur culture et la nôtre" 11.

Les tendances ci-dessus, si elles risquent de se propager avec l'implantation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont aujourd'hui essentiellement le propre des pays industrialisés et de quelques grandes métropoles. Or, l'humanité dans sa grande majorité ne vit pas dans les „ coeurs culturels " de ces métropoles, mais plutôt dans le cadre de banlieues ou de provinces dont certaines se situent encore dans un environnement ethnique traditionnel. En pareil cas, la majeure partie du public peut, dans l'espace d'une vie, n'avoir jamais accès à un grand théâtre ou un grand musée, sans parler de l'Internet. Les politiques culturelles qui aspirent au pluralisme doivent, par conséquent, tenir compte de ces réalités dans l'élaboration de leurs stratégies de financement et faire place à des entreprises artistiques informelles, aux „ médias de la base " ou aux institutions et aux réseaux qui offrent une éducation culturelle à des groupes plus étendus au sein de la société.

Une des grandes tâches à accomplir pour instaurer un véritable pluralisme culturel, une „ diversité créatrice " dont on puisse être fier, consiste à garantir l'entière reconnaissance de la richesse des talents et des oeuvres des femmes. C'est important non seulement pour l'amélioration de la situation des femmes artistes, journalistes, etc., mais aussi et plus encore pour rendre compréhensible la notion de pluralisme. Nous l'avons vu, des efforts ont été accomplis pour améliorer le rôle et la situation des femmes en réfléchissant à leur importance économique sur le marché en tant que consommatrices ou que main-d'oeuvre à bon marché. A vrai dire, il y a de bien meilleures manières de promouvoir l'égalité, par référence à des exemples choisis dans les arts, les activités culturelles et les médias. Les produits de la créativité des femmes dans ces domaines, ainsi que leurs talents particuliers dans des branches comme l'éducation culturelle, peuvent être mis en valeur pour rehausser le statut de la femme et faire prendre vie à des principes politiques risquant autrement de demeurer abstraits, comme celui de l'égalité des sexes. La visualisation de ce que les femmes se montrent capables d'accomplir est de nature à nourrir dans le grand public une sensibilité active favorable à l'égalité entre les sexes.

Les médias, et en particulier les films de cinéma, les feuilletons télévisés, la musique et, à l'occasion, le secteur du livre, ont le pouvoir sans pareil d'appeler l'attention du public sur un groupe particulier. En matière de correction des déséquilibres, cependant, les médias ne sont pas une panacée. Il est des cas où les feux de la notoriété peuvent aveugler ceux qui *naguère*

11 „*Changing Images, Changing Attitudes - European Union Challenged Television Producers to be a Focus for Equality*", communiqué de presse de la Conférence de la Commission européenne, „ Changer les images, changer les attitudes ", Thessalonique (Grèce), du 30 octobre au 2 novembre 1997.

furent victimes de discrimination et qui, une fois acquis l'accès aux grands vecteurs de la communication, succombent à la tentation de la discrimination à l'égard de ceux qui sont restés en arrière. Par exemple, aux Etats-Unis, les cinéastes masculins noirs qui ont accès aux circuits de production et de distribution ont permis à une certaine vision de la masculinité noire d'imprégner non seulement le marché américain mais aussi le monde. En revanche, la situation des réalisatrices de cinéma noires n'a pas connu la même progression et ce n'est que „ lorsqu'on commencera à voir des films noirs mis en scène par des femmes noires que le large éventail d'identités que revendiquent les femmes noires sera peut-être fidèlement représenté au grand écran."12

En résumé, les politiques appliquées dans les domaines de la culture et des médias (programmation) doivent partir du principe que les femmes ne sont pas un groupe homogène. Elles doivent refléter la diversité des besoins des femmes, indépendamment des considérations d'âge, de milieu professionnel ou social, de croyances religieuses ou personnelles, de langue, d'origine ethnique, de sexualité, etc. L'égalité d'accès de toutes les femmes à l'éducation, à la formation, aux ressources et aux processus de décision doit aussi prendre rang de priorité. Comme on le verra plus en détail à la section 5.6, il reste à s'attaquer à la question d'une révision complète des manuels pour leur faire rendre compte de la diversité des réalisations et des luttes de toutes les couches de la société.

5.2 Les droits culturels et les droits des femmes

Selon les estimations de l'ONU, les femmes en tant que majorité marginalisée font „ les deux tiers du travail effectué dans le monde pour moins de 10% des salaires payés et possèdent moins de 1% des richesses du monde ". Il en va de même dans une large mesure pour les femmes qui travaillent dans les domaines des arts, de la culture et des médias. „ La marginalisation des femmes repose sur certaines constructions mentales, qui se trouvent souvent des justifications dans la biologie: hypothèses sur la force et le tempérament des femmes, sur une tendance hormonale à la récrimination et une prepension à faire des enfants. Ces hypothèses sont inacceptables mais n'en continuent pas moins à se projeter foncièrement dans le domaine des arts, à travers les organismes d'administration et de financement, dans le langage des mots et de la représentation plastique, par la façon dont on enseigne l'histoire et à travers l'éducation."13

Des droits culturels peuvent-ils améliorer cette situation? Au demeurant, qu'est-ce que des droits culturels?

La définition en a été donnée en ces termes: „ on peut considérer que les droits culturels comprennent tous les droits nécessaires à la dignité humaine et au développement, y compris le droit à l'éducation, le droit à la liberté de parole et d'information, le droit au respect de la vie

12 Becker, Carol. *The Subversive Imagination: Artists, Society and Social Responsibility*. Routeledge, New York, 1994, p. 166.

13 Fisher, R., Groombridge, B., Häusermann, J., Mitchell, R.. *Human Rights and Cultural Policies in a Changing Europe: the right to participate in cultural life*. Compte rendu d'une table ronde tenue sous le même titre. CIRCLE Publication N° 6. Helsinki, 1994, p. 56.

privée et des libertés religieuses, ainsi qu'à la protection des fruits de la création artistique et littéraire."14 De manière générale, ces droits ont été compris comme étant essentiellement ceux de la personne, mais, selon Julia Häusermann du Mouvement international des droits et de l'humanité, „ nombreux sont ceux qui soutiennent aujourd'hui que le terme de droits culturels désigne une notion plus vaste que la notion individuelle du droit de participer à la vie culturelle, et qu'il englobe les droits des peuples et des groupes à leur identité et leur intégrité culturelles. De ce point de vue, il s'agit d'un droit collectif... la meilleure attitude est peut-être de considérer que les droits culturels combinent les droits individuels et les droits des groupes."15

Selon cette façon de voir, le droit de toute artiste féminine à la liberté artistique, par exemple, qui comprend le droit de ne pas adhérer au mouvement féministe, d'une part, et le droit à la libre expression des groupes féministes, d'autre part, peut se concevoir du point de vue des droits culturels. Mais peut-on et doit-on en général apprécier les droits des femmes sous l'angle des droits culturels? Par exemple, le cas de l'excision des femmes a servi d'argument pour réduire le droit des femmes à avoir des droits culturels - en posant pour une femme le droit de refuser l'excision et pour des groupes de femmes le droit de résister à cette pratique. Toutefois, on peut ainsi aboutir à considérer qu'il n'y a pas lieu de reconnaître ces questions comme relevant des droits de l'homme tels qu'ils sont universellement professés. En tant qu'êtres humains, les femmes ne forment pas un groupe homogène; les structures et les règles qui ordonnent le milieu culturel de chaque femme sont des plus diverses. Il s'ensuit que la question de l'excision pourrait être retenue dans le débat sur les valeurs culturelles et leur relativité mais que, par ailleurs, il faut voir en elle un problème relevant des droits universels de la personne humaine. Ouvrir ce débat et aboutir finalement à reconnaître de tels droits procurerait aux femmes le cadre sur lequel s'appuyer pour choisir leur destin et user de leurs droits culturels, y compris le droit à la différence.

Manifestement, les concepts de „ droits culturels " qui ont cours actuellement ne permettent pas de garantir comme il se doit la poursuite de l'objectif de l'égalité des femmes dans tous les aspects de leur existence et leur protection contre la discrimination ouverte ou même la violence. Cependant, ces concepts ont leur rôle à jouer s'il s'agit de valoriser et de reconnaître les contributions que divers groupes de sociétés, dont les femmes, font à une culture, de manière à garantir le pluralisme culturel et le respect des différences. Le débat reste ouvert, non seulement parmi les experts internationaux mais aussi aux niveaux national et local.

5.3 Créativité culturelle et patrimoine culturel - la condition de la femme artiste

Les femmes artistes restent dans une large mesure invisibles, non seulement dans l'histoire mais aussi dans la société contemporaine. Comment cela se fait-il? Est-ce parce que les oeuvres des femmes ont une moindre valeur que celles des hommes? Absolument pas. Le principal problème a été à travers les siècles le manque d'encouragement ou de stimulant pour les femmes artistes ainsi qu'un certain manque de reconnaissance des potentialités des femmes en tant qu'artistes et de promotion de leurs oeuvres. Certaines de ces questions appellent plus ample investigation mais, en tout état de cause, il y a lieu d'avancer ce qui suit.

14 D'après l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
15 Fisher, R. et al., Helsinki 1994, p. 121-123.

1. L'esthétique sociale a été presque exclusivement et continue d'être définie et donc contrôlée par des „ portiers " masculins - dont la vision du monde peut pourtant être différente de celle des yeux d'une femme. Ce „ pouvoir par la définition de la qualité " se manifeste peut-être aujourd'hui de manière moins rigide que naguère, mais il reste la règle. Des indicateurs comme les 80-90% de postes de haut enseignement occupés par des hommes dans les académies et les universités et la même proportion de postes de haute responsabilité dans les journaux viennent appuyer cet argument16. Le taux d'inscription élevé des femmes dans l'enseignement supérieur ou les cours de formation ne s'est pas traduit par une augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail. On en arrive à se demander si „ une formation complémentaire n'est pas en train de devenir le signe d'un manque de talent."17

2. La discrimination à l'intérieur des familles, qui ont de tout temps encouragé les filles à se tourner vers d'autres responsabilités sociétales, telles que des soins et la procréation, a, semble-t-il joué un plus grand rôle que la discrimination envers les femmes dans le monde extérieur18. Selon Titia Top, cet état de choses, fort heureusement, parait aujourd'hui moins courant, surtout pour les jeunes artistes féminines dans certains pays d'Europe et dans certaines parties de l'Amérique du Nord19. Mais il en va peut-être autrement dans des sociétés traditionnelles où la cellule familiale continue de jouer un rôle capital.

3. Pendant plus d'un siècle, les femmes n'ont en général pas eu accès aux centres d'enseignement et de formation très structurés. Il semble qu'il en aille tout autrement aujourd'hui, comme le montrent nombre d'études et de débats publics.
4. On a émis l'idée que les femmes se spécialisent dans des activités dénuées de prestige social. L'étude des faits historiques montre, pourtant, que le rapport aux rôles domestiques attribués aux femmes est un facteur plus important de la distribution de l'effort artistique des femmes. En outre, beaucoup de femmes sont systématiquement réduites à plafonner à un certain niveau. Elles sont souvent plus instruites que les hommes et peuvent se voir appelées à de hautes responsabilités, mais sont fréquemment dirigées vers des métiers ou des tâches spéciales, d'un niveau économique subalterne qui se traduit par une rémunération de niveau correspondant.20

---

16 Zentrum für Kulturforschung. *Frauen im Kultur und Medienbetrieb II*. Rapport au Ministre de l'éducation et de la science de l'Allemagne, Bonn, ARCult Media, 1995.

17 Cette question fait actuellement l'objet d'une enquête d'ERICArts dans son étude „ Women in Arts and Media Professions: European Comparisons " (Les femmes dans les métiers des arts et des médias: comparaisons pour l'Europe) réalisée dans le cadre du 4ème Plan d'action pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes de l'Union européenne.

18 Cowen, Tyler. *Why Women Succeed of Fail in the Arts*, Journal of Cultural Economics. 20: 93-113, 1996, Kluwer Academic Publishers. Pays-Bas, p. 98.

19 Top, Titia. *Art and Gender: Creative Achievement in the Visual Arts*. Rijksuniversiteit Groningen, 1993.

20 C'est là une des principales explications qui ont été données des grandes différences de revenu entre les hommes et les femmes recensées dans deux vastes enquêtes représentatives sur les auteurs et les artistes (elles ont donné lieu à 4.700 entretiens personnels), entreprises à l'initiative du gouvernement allemand au

5. Les valeurs et les aspirations professionnelles des femmes se différencient encore de celles des hommes, mais ont peut facilement attribuer la différence aux processus de socialisation et à l'absence de soutien de leurs mentors, de leurs professeurs et des autres modèles de rôle dont elles disposent (qui continuent d'être principalement masculins). En outre, l'image courante de l'artiste professionnel indépendant qui réussit reste en contradiction avec les stéréotypes qui n'ont pas encore cessé d'être attachés aux femmes: „ Provoquer le changement et créer sont des manifestations de puissance " qui sont encouragées chez les hommes et non chez les femmes, tandis que l'amateurisme est considéré comme une „ activité féminine ".21

Il est prouvé que des arts où les femmes prédominent ont acquis, à des époques diverses dans le passé, un grand prestige au sein de leur culture. Des formes d'art comme le tissage, considéré comme un art prestigieux dans la culture des anciens Incas du Pérou, les peintures murales des tribus africaines subsahariennes, la confection des quilts en Amérique, l'art de la broderie en Perse, en Egypte et en Chine, ou celui du tissage en Allemagne à l'époque du Bauhaus. Malheureusement, les prêtres de l'esthétique n'ont pas suffisamment valorisé ces formes d'art et leurs successeurs, responsables des politiques suivies, ne les ont pas élevées au rang des dignes bénéficiaires des financements courants.

Même dépourvues de formation institutionnelle ou de soutien, des femmes ont excellé dans d'autres domaines, comme la photographie. La photographie a d'abord été une nouvelle forme d'art sans académies, sans écoles officielles et sans techniques consacrées. Ni les hommes ni les femmes ne recevaient dans leur enfance de formation spéciale à la photographie à l'époque où elle fut inventée. Des femmes ont obtenu „ des réussites remarquables en photographie presque aussitôt après la naissance de ce genre, comme d'autres ont été des pionnières des arts multimédias "22.

L'histoire montre que des politiques d'incitation peuvent fort bien permettre à des femmes artistes de se consacrer à leur art et d'y recevoir une juste reconnaissance. On observe alors parmi les femmes des réussites artistiques remarquables. En outre, à l'issue d'une période où les politiques culturelles ont mis l'accent sur des mesures d'incitation, on voit des femmes se hisser de plus en plus haut dans la production d'oeuvres de culture, aussi bien dans les arts plastiques que dans la musique, la littérature et d'autres entreprises culturelles. Si la discrimination et le manque de formation restent encore en bien des lieux de formidables obstacles, cela tient à des barrières dressées par des croyances et des conduites humaines. Au lieu de chercher à comparer les oeuvres artistiques des hommes et des femmes dans une période donnée, on devrait s'attacher à suivre les variations de la réussite des femmes selon les époques, les genres et les sociétés.23

Lorsqu'on examine les politiques d'incitation, il importe toutefois de voir dans quel contexte ou quel environnement ces stratégies ont été mises en place. Dans certains cas, des mesures d'incitation telles que les systèmes de quotas imposés aux jurys qui décernent les prix ou les

---

début des années 70. Voir Fohrbeck, K./Wiessand, A.J. *Der Autorenreport*, Rowohlt, 1972, et *Der Künstler-Report*. Hanser, Allemagne, 1975.

21 Top, Titia. 1993.

22 Cowen, Tyler, 1966. p. 99-105.

23 Ibid., p. 102-109.

traitements préférentiels appliqués dans d'autres domaines ont permis à bon nombre de femmes artistes de gagner assez d'argent pour vivre de leur art. Si l'on compare les conclusions de deux rapports présentés au gouvernement allemand, le premier en 1987, le second en 1995 (Frauen in Kultur und Medienbetrieb), on remarque que bon nombre de mesures novatrices ou de stratégies de financement ont été mises en place au bénéfice des femmes à l'oeuvre dans les arts et dans les médias. On observe, cependant, les limites de ces stratégies sous trois aspects. En premier lieu, elles sont presque exclusivement le fait d'organismes de financement, d'institutions et de jurys contrôlés par la puissance publique. Deuxièmement, les organismes de financement ont tout de même attribué leurs prix les plus prestigieux et leurs meilleures bourses à des hommes. Troisièmement, dans la plupart des cas, ces politiques de stimulation n'incluaient pas de pratiques d'engagement (ou de licenciement), au motif que la „ qualité " ou la liberté de la presse seraient les critères d'emploi décisifs.

5.4 Mobiliser des ressources pour les femmes dans les domaines des arts, de la culture et des médias

Dans la mesure où les pouvoirs publics sont de plus en plus à la recherche d'éventuelles contributions du secteur privé et du „ tiers " secteur aux programmes de soutien aux arts et à la culture, il convient d'étudier et de mieux reconnaître le rôle capital des femmes dans le développement de ces secteurs. Il importe d'en suivre attentivement l'évolution, non seulement sous l'angle du financement et des prestations de services mais également du point de vue du développement et de la composition des resources humaines, même si ce n'est pas au goût du jour en ces temps de néolibéralisme. On observe, surtout mais pas exclusivement dans le secteur privé, l'exploitation croissante d'une main d'oeuvre „ gratuite " où l'on trouve une très forte proportion de femmes au nombre des contributeurs non rémunérés ou sous-rémunérés. Des études effectuées pour le Rapport 1995 du PNUD sur le développement humain ont révélé que pour le monde entier, une activité humaine d'une valeur approximative de 16 trillions de dollars E.U n'est pas prise en compte dans le calcul des 23 trillons de dollars E.U auxquels se monte l'estimation officielle de la valeur de l'activité humaine. Les trois quarts environ de cette activité non comptabilisée sont représentés par le travail bénévole „ non monétisé " accompli par des femmes. On a montré que les trois quarts du temps économique des hommes sont rémunérés, contre un tiers seulement de celui des femmes. Les femmes restent donc, pour une grande partie de leur travail, des contributrices invisibles à l'économie mondiale. Cet état de fait a une incidence énorme sur le secteur culturel car la majeure partie du travail qui s'y fait est accomplie à titre bénévole et surtout par des femmes.24

En tant qu'agents bénévoles ou „ stagiaires ", les femmes peuvent constituer du point de vue qualitatif une ressource importante, mais cette sorte de participation au marché du travail ne saurait être acceptée les yeux fermés car elle pourrait se muer en un mécanisme commode pour étendre la main-mise traditionelle des hiérarchies et du patriarcat masculins sur les institutions publiques et privées ou pour permettre aux autorités de s'acquitter à meilleur compte de l'obligation qui leur est faite de pourvoir à la diversité de la vie culturelle. Là encore, il s'agit

24 ZfKf/ERICArts, *Women in Arts and Media Professions: European Comparisons*, rapport de conférence, Bonn (Allemagne), 1997, p. 9.

de tendances qui se dégagent d'une observation générale de la répartition du travail dans le monde.

Dans les comptes rendus de recherches effectuées pour le compte du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO 25, on a relevé 12 grandes catégories de mesures nouvelles de financement des arts et de la culture. Elles vont de l'extension et de la réorganisation de l'administration culturelle et des crédits publics accompagnées de nouvelles mesures parafiscales et fiscales à de nouveaux modes de rétribution passant par les droits de propriété intellectuelle et d'autres types de subventions, de transferts de revenus et de systèmes de crédits, mais quelques unes seulement de ces mesures paraissent de nature à promouvoir un meilleur équilibre entre les sexes dans les arts et dans les médias. Celles qui sont applicables comprennent des dispositions de politique d'emploi qui prennent concrètement en ligne de compte les conditions d'existence et de travail des femmes ou des stimulants sous forme de systèmes de subventions qui complètent les activités des fondations ou des réseaux. En revanche, le système de mesures fiscales et parafiscales dans son ensemble ne s'applique pas véritablement à ce domaine d'intervention, notamment la rémunération par droit d'auteur qui est réglementée dans les moindres détails par des conventions internationales. Il y a, cependant, dans certains pays des modèles et des expériences dignes d'intérêt portant sur la mise en place de systèmes de crédit qui encouragent une activité indépendante et économique des femmes dans les domaines des arts, de l'éducation et des médias. Il ressort aussi des recherches que des programmes établis par des organismes internationaux et supranationaux tels que l'Union européenne et qui n'étaient pas à l'origine directement axés sur les femmes ou le secteur culturel peuvent être „ réorientés en faveur de projets intéressant les femmes dans un domaine déterminé si ceux-ci sont bien conçus et paraissent obéir à une démarche raisonnable.26

Les institutions centrales telles que les musées ou théâtres nationaux, si importantes soient-elles, ne doivent pas régenter toute la politique culturelle et absorber la totalité des moyens de financement consacrés aux arts. Il est capital que soient financés sur des fonds publics des programmes consacrés aux activités culturelles des quartiers ou aux arts communautaires, comme on en trouve aujourd'hui dans les pays d'Europe et d'Amérique latine, mais aussi dans certains pays d'Asie et d'Afrique, surtout si l'on songe à la nécessité d'élargir les bases de l'éducation en prévision des exigences futures de la vie professionnelle. En règle générale, ces types de programmes (et l'ensemble des activités du „ tiers secteur “) repose très largement sur la mise à contribution des femmes.

5.5 La recherche sur la problématique des rapports sociaux de sexe dans la culture et la politique culturelle

25 Mitchell, R., *The New Measures for Financing the Arts and Culture*. Helsinki (Finlande), 1989. Voir aussi Watanabe, M., *Mobilising Resources for Cultural Activities*. Document de base de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement. Stockholm (Suède), mars/avril 1998.

26 Scott, L., Kirby, S. et Teuchies, H. *More Bread and Circuses: Who does what for the arts and culture in Europe*. Réunion informelle sur le théâtre, Arts Council of England, 1994.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler toutes les recherches qui ont été conduites au cours de ce siècle sur l'ensemble de la question des rapports sociaux entre les sexes, et notamment une foule d'études sociologiques et anthropologiques. Ce qu'il faut savoir, c'est que depuis le début des années 90, dans la plupart des pays, les analyses du contenu des médias ont été incomparablement plus nombreuses que les études traitant de la situation sociale et professionnelle des femmes qui travaillent dans les domaines artistique ou culturel. Plusieurs études ont, cependant, été consacrées à la situation de l'emploi ou à la situation sociale et à la rémunération des femmes journalistes 27, études dont les conclusions sont en convergence avec les éléments d'information présentés ici sur les femmes artistes.

La plupart des analyses de contenu ont produit surtout des éléments d'information quantitatifs. Elles ont tendance à suivre une démarche de micro-analyse plutôt que de macro-analyse mais, pour déterminer les constituants des images des femmes, elles prennent souvent en compte des questions comme le mode de propriété des médias, leur structure et leur réglementation ou les structures économiques et politiques28. Le travail de recherche en macro-analyse est mené principalement dans le contexte des nouveaux médias. Les questions clés qui sont à l'étude dans ce secteur sont celles de l'accès, de la propriété, de l'éducation et de la formation. D'autres études mettent, en outre, l'accent sur la pornographie, le harcèlement sexuel, le langage et la communication, l'identité de sexe et les jeux informatiques. 29

Très souvent, le rôle et la présence des femmes dans les arts et les médias sont sous-estimés ou mal interprétés, parce qu'on manque d'informations pouvant servir d'éléments de comparaison. Il faudrait donc, avant tout, s'attacher à assurer un suivi permanent des rôles et de l'évolution des hommes et des femmes dans les arts, la diffusion de la culture et les médias. Cela suppose, entre autres tâches, la collecte, l'échange et la diffusion de données et d'informations comparables sur la situation et le rôle des femmes qui travaillent à titre permanent en tant qu'artistes, auteurs et concepteurs, comme conservateurs et bibliothécaires, ou ont des fonctions d'agent, de directeur, d'administrateur dans le domaine artistique et dans des professions connexes.

Des études professionnelles sur les femmes qui travaillent dans le domaine des arts et celui des médias ont été réalisées en Allemagne (enquêtes effectuées pour le gouvernement par le Zentrum für Kulturforschung/ZfKf et par Petzinger/Kozinowski), au Royaume-Uni (notamment une série d'études sectorielles sur les modalités d'emploi et les besoins en formation menées par Woolf et Holly 1995-1996) et en Australie (enquête nationale sur les

27 Pour plus ample information, voir Gallagher, *An Unfinished Story: Gender Patterns in Media Employment*, UNESCO, Paris, 1995; Lünenborg, M., *Journalistinnen in Europa: Eine internationale vergleichende Analyse zum Gendering im sozialen System Journalismus*. Westdeutscher Verlag GmbH. Opladen, 1997; Zilliacus-Tikkanen Henrika, *Journalistikens Essens I Ett Könsperspektiv*. Rundradions Jäaställdhetskommitté, Finlande, 1997, et autres ouvrages.

28 Kivikuru, U. (directeur de projet d'une équipe transnationale), *State of the Art Research: Images of Women in the Media*. Document établi dans le cadre du Programme d'action de l'Union européenne sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, juin 1977, p. 5-6.

29 Ibid., p. 8.

femmes qui travaillent dans le multimédia, Australian Key Centre for Cultural and Media Policy, 1997). Les conclusions de ces études nationales (on ne connaît pas celles de la dernière) ont inspiré des changements aux niveaux de la politique et de la pratique et l'on a là une excellente illustration de la manière dont la recherche et les données empiriques peuvent alimenter la médiation des relations de travail entre les femmes artistes et leurs employeurs ou l'Etat. Ces études, parmi d'autres, ont provoqué un débat public considérable dans les médias qui a suscité des prises de consciences, avec des retombées dans des secteurs comme celui de l'éducation. Elles ont aussi incité d'autres pays à recueillir des données et des informations analogues.

Pour pouvoir comparer ces données et éléments d'informations, il faut d'abord mettre au point des indicateurs pertinents et réalistes, comme l'a précisé la première Conférence européenne d'experts sur les femmes dans les professions des arts et des médias réunie au ZfKf à Königswinter/Bonn (Allemagne) en 1997. Cette conférence a également servi de réunion préparatoire à un grand projet comparatif mis en oeuvre sur le même thème sous les auspices de l'Union européenne jusqu'à fin 1999. Des recommandations ont été émises sur la méthode et des indicateurs particuliers à adopter pour ces comparaisons. En voici quelques unes.

- La méthodologie générale devra non seulement prendre en compte le contexte social, économique et politique dans lesquels se situent les femmes qui travaillent dans les arts et les médias, mais aussi refléter le vécu des femmes dans sa diversité. Il conviendra, par conséquent, d'être très attentif aux cas des femmes issues de minorités ethniques et d'autres groupes marginaux.
- Il a été observé que les modalités fondamentales de l'emploi sont en train de changer (on est en train de redéfinir le terme de „ carrière “) et que cela a des répercussions sur le marché du travail. La sécurité de l'emploi n'est plus garantie et chacun est censé pouvoir se charger d'une multitude de tâches, souvent à titre indépendant. Par exemple, les journalistes sont de plus en plus appelés à remplir des fonctions d'ordre plus ou moins technique. Une évaluation du travail des femmes sous l'angle historique, dans leurs fonction de gestionnaires traditionnellement polyvalents, pourrait fournir un modèle à l'usage de la nouvelle force de travail, caractérisée par sa „ flexibilité “.
- Il y a lieu d'étudier la valeur et les effets de différents types de plans d'action volontariste. Par exemple les *plans internes* (création d'un poste de contrôleur de l'égalité des chances en référence à des quotas) et les *plans externes* visant à fédérer à l'échelon national l'engagement politique en faveur de l'égalité entre les sexes.

Cette action de contrôle devrait s'accompagner d'enquêtes sur les „ bonnes “ ou les „ meilleures pratiques “ et sur la législation en ce domaine, à des fins de transparence de la politique mise en place. Le tout devrait déboucher sur une réaffirmation de la conscience générale de la nécessité de promouvoir aussi longtemps qu'il le faudra l'égalité des chances offertes aux femmes aux niveaux de la politique appliquée, de la production, de la diffusion, de la formation et de la recherche dans les arts et les médias. Etant donné que les liens restent faibles entre ce champ de recherche d'une complexité croissante et les questions de la mondialisation, du développement durable et de la réorganisation de la société civile, l'UNESCO devrait établir des points de contact entre les projets en cours, s'efforcer d'améliorer la dimension de comparabilité et de renforcer la coopération internationale entre les réseaux, les initiatives, les experts et les institutions ou les ONG spécialisées dans les différentes régions du monde.

5.6 Des défis pour l'éducation

Serait-on vraiment surpris d'apprendre que dans le monde entier les filles n'on pas un accès égal à l'éducation, à la nutrition ou aux services de santé physique et mentale, sans parler des arts ou des équipements culturels?... que les filles sont néanmoins considérées par certains comme „ un bon investissement ", à condition seulement qu'une éducation adéquate leur soit dispensée, car il peut s'ensuivre une réduction de la mortalité infantile, un abaissement des taux de natalité, une diminution du travail des enfants et une plus grande égalité entre les sexes 30 ?... que la société et les médias transmettent des images d'infériorité des filles qui ont pour effet de renforcer le cercle vicieux de l'inégalité entre les sexes à travers les générations?... ou que les filles sont encore quasiment invisibles dans la recherche, l'élaboration des politiques et la conception des programmes? Ou est-ce un son de cloche familier?

Il est bien évident que tant qu'une meilleure éducation et des conditions plus encourageantes ne seront pas acquises pour les filles et tant que la société n'aura pas modifié ses comportements appris tendant à l'inégalité de traitement des femmes (leurs modèles de rôle), les luttes présentes et passées des femmes resteront d'actualité. Il faut atténuer la volonté oppressive de voir les filles continuer à jouer le rôle de „ gardiennes de la société " qui leur a été dévolu. Pour faciliter le changement, il faut instruire non seulement les filles mais aussi les garçons de l'égalité des sexes. Cela ne peut se faire sans l'aide et la conduite des parents, des enseignants et de modèles de rôles féminins suscitant l'émulation dans la communauté. Il s'agit d'un processus dans lequel les garçons et les filles peuvent apprendre à travailler ensemble entre égaux, à communiquer et à aborder collectivement ces types de problèmes.

Les stéréotypes masculins et féminins, véhiculés par les médias, pénètrent le psychisme des enfants qui n'ont pas les outils critiques permettant de discerner la discrimination. Dans son article „ U culture pour les enfants et les jeunes ", Isaksson suggère aux parents (et aux enseignants) de parler à leurs enfants du contenu des programmes qu'ils consomment, en leur donnant des explications. Sur ce point important, nous irons même plus loin en demandant aux parents de donner aussi un tour critique à leurs commentaires sur les programmes, surtout lorsque s'y manifeste une discrimination envers les femmes. L'éducation aux médias est un impératif car il s'agit d'équiper les filles (et les garçons) des outils dont ils ont besoin pour comprendre les millions d'images et de messages que transmet le marché mondialisé des médias, surtout en ce qui concerne les images de violence et les stéréotypes de rôles de sexe.

Il est capital de commencer très tôt à entourer les filles d'encouragements ciblés et de les aider à construire leur confiance en elles. Il faut, pour ce faire, leur proposer régulièrement des modèles de rôle positifs et leur fournir des informations détaillées sur des femmes de premier plan. Tant que les manuels scolaires et donc le matériel utilisé dans l'enseignement des arts, mais aussi dans toutes les disciplines - histoire, géographie, littérature, économie, etc. -, n'auront pas été réécrits et mis à jour pour y intégrer la contribution des femmes et faire des femmes des modèles de rôle positifs, il sera très difficile d'obtenir une authentique égalité entre les hommes et les femmes. Des progrès ont, certes, été accomplis dans les beaux-arts et la littérature, et les femmes apparaissent plus souvent désormais dans les encyclopédies et les comptes rendus des médias, mais l'exemple de la musique - langage véritablement mondial -

30 Isaksson, B., *Une culture pour les enfants et les jeunes*. Document de base de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, Stockholm (Suède), du 30 mars au 2 avril 1998.

nous montre le déficit qui subsiste encore et la nécessité d'avoir des modèles de rôle capables d'aider les générations futures d'élèves et d'étudiants. Le Dr Patricia Adkins Chiti se demande

> *„ Pourquoi les manuels scolaires enseignent-ils encore que Grégoire était un grand théoricien qui a inventé, ou imposé à l'Eglise catholique, le plain-chant grégorien et pourquoi Hildegarde von Bingen, qui fut peut-être le compositeur le plus prolifique de son temps, docteur de l'Eglise, auteur, philosophe et l'un des esprits les plus brillants de son époque n'est-elle jamais mentionnée? ... Ne comprenons-nous pas que les modèles de rôle ne sont pas des choses avec lesquelles nous entrons en contact dans l'adolescence, mais qu'ils prennent vie dans nos livres de classe, pendant nos premières leçons de musique? "*

Des organisations internationales comme l'ISME (Association internationale pour l'éducation musicale) se sont d'ores et déjà mises au travail pour incorporer le souci d'égalité entre les sexes dans les méthodes pédagogiques et les manuels utilisés dans le domaine qui est le leur. Le dictionnaire Groves de la musique et des musiciens compile actuellement un volume consacré aux femmes compositeurs. Des organisations et des fondations comme Women in Music, Les femmes dans la Musique, Donne in Musica, Frau und Musik, etc., sont en train de constituer des archives nationales et internationales des oeuvres des musiciennes et des compositrices. Ovatones, organisme qui s'occupe de transmettre à des femmes des compétences musicales et technologiques, transporte ses activités dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur. Sa vocation est d'être un centre indépendant d'enseignement musical pour les femmes et les filles. Il offre aux femmes un large éventail de cours instrumentaux et de cours sur l'emploi de la technologie en musique, tous enseignés par des femmes.31

Dans les écoles primaires, un large fossé sépare les garçons et les filles en matière d'utilisation de l'ordinateur. Mais cette situation est vraisemblablement appelée à changer avec la ruée sur l'équipement qui vise à doter les écoles des nouvelles technologies - parfois aux dépens des livres et des ressources humaines et souvent sans que soient élaborés, comme il se devrait, des logiciels orignaux adaptés au milieu culturel local. Certains exemples sont d'importance, tels les efforts de la Fondation Omar Dengo (FOD), au Costa Rica, pour équiper d'ordinateurs plus de cent écoles primaires publiques dans des zones rurales et des zones urbaines marginales et les relier entre elles et à l'Internet. Le projet de la fondation comprend même un programme destiné aux enfants des rues. Ainsi de nombreuses filles issues de familles modestes, qui n'auraient autrement aucun moyen d'accéder à ces nouveaux outils, apprennent aujourd'hui à s'en servir pour communiquer avec des enfants vivant dans d'autres régions de leur pays et du monde. D'autres programmes télématiques de ce type fonctionnent un peu partout dans le monde, notamment l'Association for Progressive Education (APC), PeaceNet, EcoNet, ConflictNet, GlasNet, Nicarao.32 L'accès à la technologie est un pas dans la bonne direction, mais il doit s'accompagner d'un travail d'orientation de l'éducation afin d'aboutir à la fois à l'épanouissement complet de la personnalité et à une vie professionnelle productive.

---

31 *Women in the Arts: Notions of Equality*. Arts Council of Great Britain, Londres, Royaume-Uni. 1992, p. 62.

32 Steffen, H. *Information and Communication Technologies: their roles in research and training for the advancement of women.* Rome, 1995, p. 11.

En mars 1998, la Suède accueillera la conférence „ La créativité des enfants construit l'avenir " où l'on discutera de la créativité des enfants par rapport à la société contemporaine. On y parlera beaucoup de questions comme celle des droits culturels de l'enfant et celle du portrait de l'enfant dans les médias. Il pourrait y avoir là un important début pour faire inclure les filles à l'ordre du jour de l'élaboration des politiques et des programmes.

5.7 Les médias - un agent productif du changement?

La façon dont les femmes sont dépeintes et représentées dans les médias continue d'être discriminatoire. On n'en a pas fini de fabriquer des images négatives de la femme dans les campagnes de publicité, qui sont un des agents de socialisation les plus puissants.[33] De même, les femmes continuent d'avoir peu accès aux moyens d'expression et de décision dans et à travers les médias. Ces tendances sont actuellement renforcées par la mondialisation et la concentration du pouvoir dans les mains de conglomérats médiatiques multinationaux. Mais ce n'est pas une fatalité car il reste possible de convaincre les gens en place dans les médias de faire un meilleur usage des réussites des femmes et de leur énergie productrice. S'ils avaient une volonté suffisante de le faire, les gouvernements pourraient se mettre au travail avec les organisations qui tiennent les médias et avec les groupes représentatifs des communautés pour formuler ou évaluer des politiques garantissant le respect des droits de toutes les femmes, y compris celles qui travaillent dans les médias. De telles politiques devraient s'accompagner de mécanismes d'évaluation, dont les résultats seraient rendus publics. Enfin, il conviendrait de soutenir des projets tels que celui de créer des bases de données (inventaires) nationales et internationales sur les femmes artistes ou les femmes qui travaillent dans les médias.

Par exemple, l'Association mondiale pour la communication chrétienne a soutenu au cours des dix dernières années des projets, des publications et des recherches concernant les femmes, notamment sur la question des femmes et des médias. Depuis 1987, elle a organisé des séminaires régionaux dans le monde entier. Chaque séminaire avait sont propre objet, mais des problèmes critiques ont été soulevés à maintes reprises dans toutes les régions, notamment les suivants: la représentation et de l'image des femmes dans les médias, l'accès des femmes aux médias et le traitement insuffisant de leurs préoccupations, la mondialisation et la commercialisation des médias, la violence dans les médias, le langage sexiste et le problème de la pornographie.[34]

L'expansion des économies transfrontières, les nouvelles technologies et la mutation des modalités du travail ont ensemble déterminé certains changements radicaux intervenus, par exemple, dans le secteur des médias. Ces changements ont des répercussions considérables pour les femmes sur le marché du travail dans les médias.[35] En voici quelques unes.

---

33 *La culture au coeur.* Rapport de l'équipe spéciale sur la culture et le développement en Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg 1997.

34 http://www.oneworld.org/wacc/womedia/pagel.hmtl.

35 Pour plus ample information, voir aussi Gallagher, M., *An Unfinished Story: Gender Patterns in Media Employment*. Editions UNESCO, France, 1995.

1. Une forte progression des firmes de radiodiffusion commerciales plus attentives au marché qu'au public critique (qui ne sont en général pas tenues sous peine de sanctions de respecter le principe d'égalité des sexes).

2. Une progression encore plus forte du nombre de stations de radio et de chaînes de télévision offertes aux choix du public (ce qui tend à morceler les sociétés en „ groupes d'intérêts spéciaux ", avec comme effet pervers un relâchement progressif des engagements sociaux et du tissu culturel).

3. L'accroissement du pourcentage de sociétés de production indépendantes. Des études effectuées au Royaume-Uni et aux Pays-Bas sur la situation des femmes dans le secteur indépendant montrent que si les femmes s'y voient offrir des perspectives nouvelles grâce à des possibilités de carrière sans précédent (surtout dans le domaine des nouvelles technologies), les pratiques discriminatoires qui avaient cours dans des institutions plus anciennes et plus hiérarchisées sont en train de se reporter dans le secteur indépendant.

4. Une baisse régulière de l'effectif permanent employé à plein temps et un nombre croissant de contrats de travail à court terme ou indépendant, souvent émis par des services subalternes, si bien que les directions du personnel ne disposent plus d'un fichier centralisé concernant ces travailleurs (et qu'il est donc plus difficile de déterminer la proportion hommes/femmes).

5. De grandes restructurations au sein des sociétés de radiodiffusion publiques qui ont pour effet une mise en veilleuse de l'égalité des chances.

Un autre facteur important à prendre en compte est l'effet que les bouleversements politiques et économiques survenus dans les pays de l'ancien bloc socialiste ont eus, avec en particulier l'introduction de vieux stéréotypes - venus pour la plupart directement des démocraties à économie de marché. Par exemple, les études relatives aux effets des images de télévision qui ont suivi le processus de réunification de l'Allemagne relèvent une prédominance nouvelle des images de la femme comme mère et maîtresse de maison, alors que dans l'ancienne République démocratique allemande, les représentations médiatiques montraient en général des femmes capables de mener de front un emploi rémunéré et une vie de famille (Rinke 1994; Frauenbilder 1996). De même, les données provenant d'Europe centrale donnent à penser que les transformations de 1989 et l'adaptation des médias à des demandes conditionnées par le marché ont abouti à créer un nouveau stéréotype de la femme comme objet sexuel (voir pour la Pologne, Reading, 1996; pour la Roumanie, Marinescu, 1995; Roventa-Frumusani, 1995).36

Certaines initiatives prises aux niveaux international, supranational, national et à la base commencent à s'opposer à ces réalités. Par exemple, des initiatives de contrôle des médias, dirigées dans certains cas par des groupes locaux préconisant la surveillance des médias, apparues dans le monde entier, comme Mediawatch en Jamaïque et au Canada, CENECA au Chili, le Groupe cambodgien de contrôle des médias et Mediaworks en Afrique du Sud, ont concentré leur attention essentiellement sur les femmes et la violence dans les médias. Le

36 Kivikuru, U. (directeur de projet d'une équipe transnationale), *State of the Art Research: Images of Women in the Media*. Document établi dans le cadre du Programme d'action de l'Union européenne sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, juin 1997.

Global Media Monitoring Project (Projet de contrôle mondial des médias) a effectué une étude de la couverture des femmes par les médias mondiaux observée un jour donné. Voici quelques uns des résultats obtenus; en ce qui concerne les journalistes (presse écrite, radio et télévision), 37% étaient des femmes et 63% des hommes; il y avait une forte disproportion entre les femmes et les hommes interviewés dans la programmation des médias: 15% et 85% respectivement; la tendance était à la prédominance des hommes dans les domaines liés à la politique et au pouvoir (93%) et en matière de guerre et de terrorisme (90%). 37

Des informations aussi frappantes ont pour effet de faire prendre conscience au public de la situation. Sur un plan plus politique, la Charte UE/UER pour l'égalité des chances a été signée par 36 organisations de radiodiffusion d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Elle avait pour objet d'amener les dirigeants du secteur privé et les artisans des politiques à reconnaître à sa juste valeur la contribution des femmes et d'accroître leur représentation sur le marché du travail dans les médias. Malheureusement, aucun mécanisme n'a été mis en place pour vérifier si cette initiative a produit ou non les effets escomptés.

Parmi les autres déclarations internationales intéressant les femmes et les médias, la Déclaration de Bangkok de 1994 déclare „ qu'il est essentiel de promouvoir des formes de communication qui non seulement remettent en cause le caractère patriarcal des médias mais les décentralise et les démocratise, afin de créer des médias qui encouragent le dialogue et le débat, des médias qui font progresser la créativité des femmes et des gens, des médias qui réaffirment la sagesse et le savoir des femmes et qui font des gens les sujets de la communication plutôt que ses objet ou ses cibles. Des médias qui sont sensibles aux besoins des gens ".38 Le Programme d'action de Beijing 1995 comporte une section consacrée aux médias. On y trouve deux recommandations importantes visant: 1) une augmentation de la participation des femmes à l'expression et à la prise des décisions dans et par les médias et dans les nouvelles technologies de la communication, et 2) la promotion d'une représentation équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias.

Sur un plan plus pratique, l'Observatorio de la Publicidad est un organisme qui a un téléphone rouge réservé aux plaintes qui fonctionne 24 heures sur 24 et recueille des informations sur les médias espagnols qui dépeignent les femmes sous un jour défavorable. Le but de l'Observatorio, en tant que groupe de défense, est de dénoncer la publicité qui exploite les femmes et d'agir à son encontre. Jusqu'à présent, ses interventions pour obtenir le retrait des matériels offensants ont été couronnées de succès à 100%39

5.8 Les nouvelles technologies - un défi pour les femmes

37 Media Watch. *Global Media Monitoring Project: Women's participation in the news*. National Watch on Images of Women in the Media Inc. Toronto, 1995, p. 11-14.

38 Ibid.

39 „ *Changing Images, Changing Attitudes - European Union Challenged Television Producers to be a Focus for Equality* " Communiqué de presse de la Conférence de la Commission européenne „ Changer les images, changer les attitudes ", Thessalonique, Grèce, du 30 octobre au 2 novembre 1997.

Les nouvelles technologies des médias ont été présentées comme un moyen de faire éclater les distinctions socio-économiques et les hiérarchies patriarcales. Malgré ce bel enthousiasme, le fossé se creuse non seulement entre les riches et les pauvres en technologie mais aussi, du point de vue de la reconnaissance accordée, entre les réalisations des femmes et de celles des hommes. On observe tout spécialement ce dernier phénomène dans le cas du rôle d'avant-garde joué par les femmes dans l'art de la vidéo. L'alphabétisme, en tant que condition préalable à l'emploi des nouvelles technologies, dresse une nouvel obstacle à la participation des femmes car les deux tiers des analphabètes que compte le monde sont des femmes. 40

A l'heure actuelle, il semble que le fossé entre les sexes s'élargisse dans les cultures intégrant l'informatique du fait du traditionnel déficit d'accès des femmes aux formations et aux enseignements se rapportant à la technologie et par suite de l'influence de jeux informatiques à caractère fortement masculin.41 Si les hommes restent plus nombreux que les femmes sur l'Internet, une étude réalisée aux Etats-Unis par le Graphic Visualisation and Usability Centre du Georgia Institute of Technology fait état d'un bond de l'utilisation de l'Internet par les femmes, qui serait passée de 5,1% au moment de sa première enquête datant de janvier 1994 à 31,4% lors de sa sixième enquête, en cotobre/novembre 1996. Chose intéressante, on relevait un accroissement important du pourcentage d'utilisatrices âgées de plus de 50 ans, passé de 15% du nombre total d'utilisateurs à 27,1% dans la sixième enquête, ce qui indique que les femmes de la tranche d'âge supérieure sont des utilisatrices plus assidues de l'Internet qu'on ne le croyait auparavant; ainsi se dévoile un potentiel intéressant de participation culturelle d'un groupe qu'il est difficile d'atteindre par le biais d'activités de plein air.42 Comme l'a indiqué Steffen (1995), „ il convient d'observer que la proportion de femmes dans la composition des gouvernements ou des assemblées législatives nationales ou locales - régulièrement moins de 4% dans l'ensemble du monde pour les portefeuilles ministériels et à peine plus de 10% pour les parlementaires - est très inférieure aux chiffres de participation à l'Internet. Il semble que les choses aillent s'améliorant à une allure bien plus satisfaisante dans le cyberespace ! "

Les nouvelles technologies ont accru les possibilités qui s'offrent aux femmes de constituer des réseaux. Il y a aujourd'hui des centaines, sinon des milliers, de sites du web consacrés aux femmes. On y aborde un éventail de questions qui comprend des nouvelles technologies, les sciences, l'ingénierie, l'économie, le féminisme, la santé et l'hygiène, etc. Il y a également quelques sites consacrés aux femmes artistes multimédia. Par exemple, le réseau Women in Multimedia (WIM), organisation à but non lucratif, a été créé en janvier 1994 pour étudier les effets sur les femmes de la production des nouveaux médias et de sa consommation et de susciter un dialogue réclamant la prise en compte des femmes et de leurs expériences dans la conception et le développement des nouvelles technologies. Il propose, entre autres, un „ programme mentor " pour les femmes les plus jeunes (les filles), une base presse qui contient des renseignements sur la marche à suivre pour entrer en contact avec des femmes qui

40 Steffen, H. *Information and Communication Technologies: their roles in research and training for the advancement of women.* Rome, 1995, p. 8.

41 Kivikuru, U. (directeur de projet d'une équipe transnationale), *State of the Art Research: Images of Women in the Media*. Document établi dans le cadre du Programme d'action de l'Union européenne sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, juin 1977, p. 22.

42 Swanson, G. et Wise, P. *Digital Futures: Women's Employment in the Multimedia Industries*. Australia Key Centre for Cultural and Media Policy, Australie, p. 179.

travaillent avec les nouveaux médias, un site web (www.wim.org/info/main.html), des réunions de réseau „ en direct “ qui ont lieu une fois par mois, etc.. Mais il y a moins de sites consacrés au travail des femmes artistes.

Les autoroutes de l'information essentiellement à usage masculin et sont souvent des lieux de discrimination et d'intimidation sexistes, voire de harcèlement sexuel. En outre, l'action positive a surtout pour théâtre les pays industrialisés. Dans la société africaine, par exemple, la plupart des effets positifs de la révolution de l'information ont court-circuité les femmes. Mais cela ne signifie pas que les femmes africaines soient incapables de se servir des technologies de l'information et de la communication. Elles ont au contraire déployé beaucoup savoir-faire et de courage pour expimer leurs opinions dans cette enceinte „ non réglementée “ ouverte au public et se faire des alliés parmi les communautés, les pays et les régions, surtout au temps de l'apartheid où, par exemple, les reporters de l'AIA (African Information Afrique) en Afrique du Sud, qui pour la plupart étaient des femmes, utilisaient des modems et des ordinateurs pour faire sortir du pays des dépêches de presse.43

Voici quelques uns des principaux problèmes auxquels sont encore confrontées les femmes des pays en développement (et des pays développés):

- le type d'information/contenu produit et véhiculé sur l'Internet;
- l'accès aux technologies de l'information et de la communication (considéré comme un problème essentiel de moyens d'action);
- la fiabilité des lignes téléphoniques et le coût de l'accès en ligne;
- la prédominance de la langue anglaise comme moyen de communication (facteur qu'on retrouve dans d'autres secteurs des médias, des arts et tout particulièrement dans les écrits scientifiques);
- l'obtention des places dans les cours de formation qui restent accaparés par les hommes.

La question du soutien aux réalisations des femmes et à leur contribution au développement de l'art multimédia est capitale. Fort heureusement, il y a lieu d'être plus optimiste en ce domaine que dans des arts plus traditionnels et dans des secteurs de la culture ou des médias comme les musées et les expositions à grand succès, où les femmes sont souvent assez faiblement représentées (10%). Moyennant un rapide recensement du nombre d'oeuvres multimédias interactives représentées à l'exposition permanente du Zentrum für Kunst und Medientechnologie (Centre pour l'art, les médias et la technologie) de Karlsruhe (ZKM), ERICArts a constaté qu'il y a 24 artistes ou groupes d'artistes dans ce cas, exposant 12 oeuvres signées par des hommes, 7 signées par des femmes, 4 dues à des groupes comprenant des hommes et des femmes; un groupe étant exclusivement composé d'hommes. Prometteuse statistique!

Le ZKM est un modèle intéressant: la coopération du secteur public et du secteur privé a ici permis de créer un mégacentre, véritable Mecque de la créativité,44 qui dépasse de loin les

43 Huyer, S. *Supporting Women's Use of Information Technologies for Sustainable Development*. IDRC, Canada, février 1997.

44 On trouve au ZKM un musée des médias, un institut des arts plastiques, l'Institut pour la musique et l'acoustique, un théâtre des médias, un musée d'art contemporain, un hall d'exposition.

possibilités des musées traditionnels et dont l'exposition paraît représentative. D'autres partenariats public/privé pourraient être constitués pour lancer des projets en coopération, comme la création d'un espace ou d'espaces indépendant(s) (équipé(s)) où des femmes, par exemple, pourraient expérimenter, acquérir et partager des savoir-faire nouveaux et exposer leurs oeuvres. Un autre champ d'action prometteur pourrait être ouvert en facilitant la création de liaisons mondiales par l'Internet entre des initiatives et des événements dus à des femmes dans les domaines de la musique, des arts plastiques, du cinéma, de la littérature, ou encore en organisant des cours spéciaux pour présenter les modes d'utilisation créative des nouvelles technologies à l'usage (de la majorité) des femmes étudiant les disciplines des arts et des médias dans les collèges universitaires et les universités.

6 Recommandations visant les politiques

> Nous avons tous un pied gauche et un pied droit,
> et nous savons bien que la marche est d'autant plus facile
> que les deux pieds ont la même longueur.45

Nous pouvons maintenant, après ce bref tour d'horizon, reprendre l'examen de la place des femmes dans les politiques culturelles à la lumière de nos *cinq principes de politique* et des changements déclenchés par les processus de la *mondialisation*. Dans les temps à venir, le succès ou l'échec des politiques en faveur des femmes (et des politiques en faveur d'autres groupes victimes de l'exclusion) dépendra de plus en plus de l'enclenchement d'une *synergie* de ces principes et de ces processus et de leur *complémentarité*.

On trouvera ci-après un résumé de quelques mesures de politique culturelle et de quelques recommandations de programme à l'usage des pouvoirs exécutifs nationaux et locaux et de l'UNESCO. Cette liste n'est pas exhaustive, mais reprend bon nombre des arguments et des suggestions présentés dans ce texte.

EGALITÉ. Les femmes doivent avoir accès aux postes de décsion dans les domaines de la politique culturelle, des arts et des médias, recevoir une rétribution égale pour un travail égal et bénéficier des mêmes avantages sociaux que les hommes (sans préjudice de mesures concernant spécialement les femmes, notamment pour les soins et la garde des enfants). Elles doivent aussi avoir accès aux programmes d'enseignement et de formation complémentaires et se voir offir les mêmes possibilités que les hommes.

Recommandations :

1. Les gouvernements doivent donner suite aux recommandations présentées dans le Plan international pour l'égalité des sexes du Rapport mondial. Ils devraient aussi effectuer une évaluation de la mise en oeuvre de ses engagements conformément au Programme d'action de Beijing.

45 Catherine Lalumière, ancien Secrétaire général du Conseil de l'Europe, citée dans *Plaidoyer pour l'égalité*. Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1995.

2. Les gouvernements devraient inventorier la proportion de femmes et d'hommes occupant des postes de haute responsabilité et porter les résultats à la connaissance du public. L'UNESCO pourrait coordonner une étude mondiale sur la condition de la femme qui travaille dans le secteur des arts et de la culture, analogue à l'étude qu'elle a publiée sur l'emploi des femmes dans les médias. Il conviendrait de porter une attention spéciale aux cadres social et juridique (notamment en ce qui concerne les politiques d'équité et la législation des assurances). Des modèles régionaux d'études de ce type, notamment celle qui est en cours de réalisation pour l'Union européenne, pourraient fournir un point de départ.

3. Il conviendrait d'analyser les politiques volontaristes (instituant, par exemple, des quotas) et les stratégies de même nature qui, dans le passé, ont donné aux femmes artistes la possibilité d'entamer ou de poursuivre leur oeuvre, mais aussi de recevoir une juste reconnaissance dans des contextes appropriés (tels que des mesures de stimulation).

DIVERSITÉ. Les femmes doivent avoir la liberté de s'exprimer, y compris lorsqu'elles professent des valeurs et des idées divergentes. Il convient de reconnaître les différences entre les femmes et d'en soutenir l'expression, mais il faut avant tout favoriser leur présence et leur contribution à l'ensemble de la vie culturelle.

Recommandations :

1. Les politiques culturelles doivent reconnaître que les femmes ne constituent plus un groupe homogène et les gouvernements devraient faire en sorte que les besoins divers de toutes les femmes soient pris en compte comme il se doit dans les politiques culturelles.

2. Il convient de soutenir l'existence des institutions (notamment les musées), des rites et rituels concernant les femmes, ainsi que la grande majorité des femmes marginalisées qui veulent s'intégrer en trouvant des moyens d'expressions appropriés dans le secteur des arts et des médias de leur pays.

3. S'agissant d'éduquer les nouvelles générations, le pluralisme doit être le principe suprême. Les manuels et les programmes scolaires devraient être révisés de temps à autre par les pouvoirs publics pour en extirper le sexisme et toute autre forme de discrimination; on devrait aussi y trouver des „ modèles de rôle " positifs (historiques et contemporains) auxquels différents groupes de la société puissent s'identifier. A cet égard, il y a dans les universités et d'autres établissements publics importants un grave déséquilibre auquel il faut remédier de manière suivie.

4. Des concepts comme celui d'intégration au courant général (mainstreaming) ainsi que l'apparition d'institutions, de programmes et de politiques spécialement conçus pour les

femmes et le développement de réseaux visant à promouvoir l'égalité des chances doivent faire l'objet de débats et d'évaluations. Les commissions nationales ou des ONG internationales pourraient organiser des réunions publiques à cet effet avec le concours de l'UNESCO.

RECONNAISSANCE. (compréhension cognitive et respect affectif) Il faut reconnaître les droits des femmes en tant que droits fondamentaux de la personne humaine et reconnaître ce qu'elles ont accompli et accomplissent. Alors seulement la société sera en mesure d'utiliser toute la richesse des talents, des expressions et des expériences qui ont constitué, souvent sans être suffisamment reconnu, les apports des femmes au cours des âges.

Recommandations :

1. Parvenir à placer les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes dans tous les aspects de leur vie et à les protéger contre la discrimination ouverte ou même contre la violence est un objectif qui relève des droits de l'homme et non du concept en vogue de „ droits culturels ". Néanmoins ceux-ci ont un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de valoriser et de reconnaître les contributions de différents groupes de la société à une culture, notamment celles des femmes, et assurer de la sorte le pluralisme culturel et le respect des différences. Il est impératif d'ouvrir un débat sur ces questions tant à l'échelon international qu'au niveau le plus local.

2. Les gouvernements doivent collaborer avec les organisations du monde des médias et les groupes représentatifs des communautés pour diffuser des informations concernant les réalisations des femmes dans les domaines des arts, de la culture et des médias. Il conviendrait de soutenir des projets comme celui de créer des bases de données nationales et internationales (inventaires) sur les femmes artistes et les femmes qui travaillent dans les médias, ainsi que le travail des centres de surveillance des médias dans le monde entier.

3. Les systèmes de financement et d'attribution de prix doivent reconnaître le travail des femmes et les faire bénéficier du prestige que confère ce type de récompense. Il y a lieu de porter une attention spéciale à la composition des jurys de manière à mettre à l'honneur les critères et l'expérience liés à la notion de „ qualité ".

TRANSPARENCE. Elle s'impose, par exemple, dans les processus de décision politiques, dans la production et la diffusion de l'information (notamment pour les résultats de la recherche) et dans tous les processus d'innovation; par là est assurée la visibilité (accès) de tous les groupes et de tous les processus de la société. La qualité de programmation des médias et la liberté d'expression sont les conditions préalables d'une authentique „ diversité créatrice ".

Recommandations :

1. Les politiques des gouvernements ayant un impact sur la composition et les opérations du secteur culturel doivent comporter des mécanismes destinés à garantir les objectifs d'accès et d'égalité et mettre au point des mécanismes de contrôle et d'évaluation permettant de mener une évaluation régulière de ces politiques. Il faut, en particulier, des mécanismes de contrôle garantissant une répartition équitable des ressources culturelles.

2. Une réforme institutionnelle „ interne " devrait pouvoir être obtenue grâce à des politiques de l'emploi positives et une plus grande transparence dans les pratiques des grandes institutions (celles des médias, par exemple). Elle risque, cependant, d'avoir une portée limitée si elle ne s'accompagne pas d'une action volontariste „ externe " destinée à influencer tous les secteurs de la société et à mobiliser des soutiens politiques en faveur de l'égalité. Par ailleurs, ces programmes ne peuvent aboutir qu'à condition d'être acceptés par les femmes auxquelles ils sont destinés, compris par leurs collègues et promus par la direction et le service du personnel des entreprises.

3. Les gouvernements ou les services statistiques nationaux, de même que les institutions internationales, y compris l'UNESCO, devraient en règle générale intégrer les questions relatives à l'égalité de traitement des femmes, ou les données empiriques utiles pour les analyser, à leurs programmes de travail, leurs déclarations de politique générale, leurs bases de données et éventuellement leurs publications. Ils devraient s'entourer des conseils d'experts, d'instituts internationaux de recherche ou d'organismes responsables de l'établissement d'études ou d'indicateurs pouvant servir à des fins de comparaison ou de contrôle.

4. Les réseaux fonctionnent en principe sur un mode non hiérarchisé et non bureaucratique, grâce auquel peuvent avoir lieu des échanges d'idées et de points de vue débarrassés de toute censure. Il va sans dire que, pour pouvoir se maintenir dans la durée, les réseaux de femmes ont absolument besoin de soutiens publics et privés.

PRODUCTIVITÉ. Notion étroitement liée au développement économique, mais qui doit être conciliée avec les impératifs sociétaux en mettant l'accent sur la créativité et le talent individuels par opposition à la prise en compte exclusive des demandes du marché. Les principes d'égalité et de diversité sont fondamentaux mais, sans productivité, surtout dans des domaines comme ceux des médias et des nouvelles technologies, on ne saurait parvenir à un développement durable.

Recommandations :

1. Les débats des médias nous donnent l'impression que Hollywood, les droits sportifs, les satellites et l'Internet sont les sujets les plus importantes. De plus en plus, on néglige la productivité des femmes dans ces domaines, surtout leurs rôles et créativité avant-garde joué dans le domaine des nouvelles technologies (par exemple l'art de la vidéo). On doit soutenir la productivité des femmes comme un élément essentiel du développement de notre "mediasphere".

2. Des efforts ont été faits pour améliorer le rôle et la condition des femmes à partir d'une réflexion sur leur importance économique sur le marché en tant que consommatrices et en tant que main-d'oeuvre à bon marché. Reste à concilier ces efforts avec les besoins sociétaux en mettant l'accent sur la créativité et le talent individuels par opposition à la pure et simple demande du marché. Il conviendrait que les pouvoirs publics explorent d'autres façons de promouvoir l'égalité en se référant à des exemples de productivité dans les arts, l'éducation culturelle et les médias. Les produits de la créativité des femmes dans ces domaines mais aussi les talents particuliers qu'elles manifestent dans des domaines comme l'enseignement libre peuvent mettre en lumière, et donc en valeur, le rôle de la femme et donner vie à des principes politiques aussi abstraits, par ailleurs, que l'égalité entre les sexes, en suscitant dans le grand public une prise de conscience à un niveau supérieur de leur signification en tant qu'objectifs.

3. On devra penser à la productivité comme un processus qui commence avec la création et qui se termine sur la consommation. Dans ce processus, les valeurs sociétaux se produisent, et dans certains cas se changent. La considération des femmes dans ce processus est essentielle et peut améliorer les rapports sociaux de sexe dans les domaines des arts, de la culture et des médias.